

produits, à la création d'une réserve mondiale.

Le très hon. M. Gardiner: Vous rêvez.

M. Argue: Non, je ne rêve pas le moins du monde. Mais il se peut que le ministre ait rêvé en prononçant ce discours à la conférence.

M. Knight: Laissez-nous entendre son discours.

M. Argue: Le 24 novembre 1949 le ministre de l'Agriculture disait:

Toutes les transactions faites sous le régime des fonctions de vente à court terme seront soumises à l'approbation des gouvernements intéressés, les détails principaux étant également soumis à cette approbation. Cela étant, il ne semble guère nécessaire de confier à un office international le soin de vendre et d'acheter effectivement des denrées. On est même en droit de se demander si l'activité d'un tel office international sur les marchés des denrées est à souhaiter. Il ne nous semble donc pas indispensable d'envisager des immobilisations importantes à cette fin.

Il est clair, pour qui lit cela, que le ministre de l'Agriculture était opposé à ce projet.

On a signalé d'autre part, à d'autres conférences que les gouvernements nationaux s'acquittent eux-mêmes de ces fonctions. Nous ne croyons pas que confier les réserves à un office international soit de nature, à bref délai, à améliorer sérieusement la situation actuelle. C'est ainsi, par exemple, qu'au Canada, le gouvernement a la gestion de stocks de blé.

Peut-on demander plus clair que cela?

Le très hon. M. Gardiner: C'était au sujet d'un programme à brève échéance.

M. Argue: C'est clair comme le jour.

Le très hon. M. Gardiner: Mon honorable ami reconnaîtra qu'il s'agissait là d'un programme à brève échéance; il parle ici d'un programme à longue échéance.

M. Argue: Je dis qu'il apparaît nettement que le ministre de l'Agriculture s'est opposé au plan exposé par sir John Boyd Orr en 1949.

Le très hon. M. Gardiner: Je ne me suis jamais opposé au plan de sir John Boyd Orr. J'ai appuyé sir John Boyd Orr chaque fois qu'il a exprimé un avis à la conférence.

M. Argue: Et cette affirmation est tout aussi exacte qu'un grand nombre d'autres affirmations du ministre de l'Agriculture.

Le très hon. M. Gardiner: Si je ne pouvais pas être plus exact que mon honorable ami, je me tairais.

M. Argue: Le Canada, appuyé par les États-Unis, s'est opposé à la création d'un office international pour l'échange des pro-

duits. Les faits sont là, et la déclaration du ministre de l'Agriculture est là.

Le très hon. M. Gardiner: Le Canada n'a rien fait de tel.

M. Argue: Il s'y est opposé en...

Le très hon. M. Gardiner: Le Canada n'a rien fait de tel, ni moi non plus.

M. Argue: Le ministre pourra "hurler" tant qu'il voudra et prononcer un discours de quarante minutes, le moment venu. Il ne peut tout de même changer ce qu'il a dit à cette conférence.

Le très hon. M. Gardiner: Et il ne le veut pas, non plus.

M. Knowles: Il a essayé assez souvent!

M. Argue: En dépit de l'avertissement de notre parti (*Exclamations*), le Gouvernement a cessé de vendre nos produits agricoles en Grande-Bretagne, pour les vendre aux États-Unis. Nous disions que les États-Unis n'offraient pas un débouché assuré pour les produits agricoles du Canada, qu'en somme nos produits concurrençaient des produits du même genre aux États-Unis, qu'avant longtemps les Américains auraient des excédents et que les excédents canadiens ne seraient plus acceptés chez eux. Voilà précisément ce qui est arrivé.

Les Américains ont refusé notre blé, notre orge, notre fromage, notre lait en poudre, notre avoine, nos laitages. Les États-Unis ont refusé presque tous les excédents de produits agricoles que nous avons essayé de vendre. De plus le Gouvernement a perdu ses débouchés en Grande-Bretagne pour le bacon, le fromage et les œufs canadiens, ainsi que d'autres denrées importantes.

Le très hon. M. Howe: Puis-je savoir ce qu'ont fait les États-Unis pour empêcher l'entrée de l'orge canadien? Je ne savais pas qu'on eût interdit l'entrée de l'orge.

M. Argue: C'était une erreur, monsieur l'Orateur.

Des voix: Oh! Oh!

Une voix: C'est une erreur d'un bout à l'autre.

M. Argue: Le député qui siège derrière moi a parlé d'avoine et j'ai dit "orge". J'accepte la rectification. Mais je risquerai une conjecture, soit que dès qu'il se produira le plus petit excédent d'orge américaine, l'orge canadienne s'ajoutera à la liste. Par conséquent, si je me suis trompé ce soir, ce n'est probablement qu'une affaire de temps; bientôt j'aurai raison, car les Américains ajouteront l'orge à la multitude des autres produits agricoles canadiens qui sont interdits.